

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES

SEANCE DU 8 février 2018

L'an deux mil dix- huit et le Jeudi 8 février, à dix- sept heures trente, le Conseil Municipal des Jeunes, légalement convoqué, s'est réuni dans la nouvelle salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Didier Vila et Solveig Louveau, tuteurs.

Etaient présents : - *Elsa Bressan Jean, Noémie Brotto, Louis Brunet, Thibaud Papineschi et Matthieu Vargas* .

Absent : Charlotte Mercier

Préambule : nous avons rappelé aux conseillers qu'ils faisaient partie d'une assemblée officielle légalement élue et que les engagements qu'**ILS** prenaient devaient être respectés. Chacun peut avoir des contraintes ou des activités que chevauchent à certains moments celles du CMJ, mais la moindre des politesses est de prévenir les tuteurs en cas d'absence ou d'empêchement. Deux exemples (à ne pas renouveler) pour ce début d'année 2018 : sur 6 conseillers, seulement 4 étaient présents à la cérémonie des vœux ; 3, dont 1 excusé, pour les chants, lors du repas du 3^e âge !!!

Travaux en cours :

Après avoir contrôlé les divers dessins réalisés, nous nous sommes déplacés chez notre imprimeur Stéphane atelier ORKIDE, afin de lui présenter nos travaux. Il les a conservés et nous proposera des maquettes dans quelque temps.

Travaux a venir :

-Nous avons repris les fiches de campagne rédigées en vue de l'élection du CMJ, et nous avons retenu l'idée de créer des nichoirs pour les mésanges. Nous commencerons très certainement cette activité dès notre prochaine rencontre. Contact a été pris, afin que nous puissions débiter à cette date-là.

-Dans un souci de solidarité, nous aimerions nous associer à la vente des brioches de l'AFDAIM .Cette vente se déroulera dans la semaine du 19 au 25 février .Comme cette date est située en dehors de nos réunions mensuelles, une convocation spéciale vous sera adressée pour vous préciser le lieu et la date exacte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Le prochain CMJ est fixé au **jeudi 8 Mars à 17h30**